

L'Officiel du Badminton

journal officiel de la Fédération Française de Badminton

Préambule

La Fédération Française de Badminton publie toutes ses décisions réglementaires dans l'Officiel du Badminton (LOB), en conformité avec le Code du sport et les statuts fédéraux.

LOB est publié en principe après toutes les réunions du conseil exécutif et assemblées générales et, au minimum, trois fois par an. Cette diffusion est effectuée par voie électronique dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur.

LOB contient :

- Une synthèse des décisions prises par les instances fédérales statutaires (assemblée générale, conseil exécutif, haut conseil),
- Les règlements créés ou modifiés par ces décisions,
- Les décisions individuelles nationales et régionales (prises par la commission fédérale d'examen des réclamations et litiges, les commissions régionales disciplinaires, la commission fédérale disciplinaire et la commission fédérale d'appel),
- Le cas échéant, d'autres éléments ayant le caractère de décisions réglementaires.

Les synthèses de décisions sont susceptibles de révision dans le numéro suivant, en cas d'erreur.

Les décisions individuelles sont publiées après épuisement des voies de recours fédérales. Certaines sont «anonymisées», d'autres non, à la demande de la commission concernée par l'affaire.

Sommaire

Page 2

Synthèse des décisions des instances fédérales

- Assemblée générale du 14 septembre 2023
- Conseil exécutif des 23 et 24 septembre 2023
- Conseil exécutif des 14 et 15 octobre 2023

SECTEUR ADMINISTRATION ET ANIMATION D'ÉQUIPE

Assemblée générale septembre 2023

Le contexte

L'assemblée générale, convoquée à la demande d'un tiers des membres de l'AG, est appelée à se positionner sur la révocation du conseil exécutif à la majorité absolue des suffrages valablement exprimés, sur le fondement de l'article 4.5 des statuts fédéraux.

Assemblée générale - 14 septembre 2023

L'assemblée générale rejette, à la majorité, la révocation du conseil exécutif.

Élection partielle au conseil exécutif

Le contexte

Suite à l'assemblée générale du 14 septembre 2023 qui a voté le maintien du conseil exécutif, 6 membres de la majorité ont présenté leur démission en signe d'ouverture. Ces postes seront donc à pourvoir à l'occasion de l'élection partielle qui se déroulera lors de l'assemblée générale du 18 novembre 2023. Une instruction est rédigée pour encadrer cette élection.

Conseil exécutif - 23 et 24 septembre 2023

Le conseil exécutif valide, à l'unanimité, l'instruction relative à l'élection partielle au conseil exécutif lors de l'assemblée générale du 18 novembre 2023.

Conseil exécutif - 14 et 15 octobre 2023

Le conseil exécutif valide, à l'unanimité, l'ordre du jour de l'assemblée générale élective du 18 novembre 2023 en visioconférence.

Dérogation de licence

Le contexte

La validation du conseil exécutif est nécessaire pour la demande de dérogation d'une dirigeante du comité départemental 76 qui souhaite prendre sa licence dans une association du comité voisin (27) pour des raisons familiales.

Conseil exécutif - 23 et 24 septembre 2023

Le conseil exécutif approuve, à l'unanimité, la dérogation renouvelable à la prise de licence au sein du comité départemental 27 de Madame Fabienne Margueritte, membre du conseil d'administration du comité départemental 76.

L'Officiel du Badminton

Journal officiel de la Fédération Française de Badminton



L'officiel du Badminton, journal officiel de la Fédération Française de Badminton, association déclarée, délégataire par arrêté ministériel n°SPOV2209972A du 28 mars 2022

9/11 avenue Michelet 93583 Saint-Ouen Cedex.

Tél. : 01 49 45 07 07

Courriel : lob@ffbad.org

Dépôt légal : ISSN 1957-2417

Directeur de la publication : Yohan Penel

Comité de rédaction : Jean-François Aninat, Nicolas Catterou, Émilie Coconnier, Mathieu Marie

Collaboration : Pascal Candeille

Disponible gratuitement sur le site de la Fédération Française de Badminton :

<https://www.ffbad.org/mediatheque/publications/l-officiel-du-badminton/>

Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles vous concernant. Par notre intermédiaire, vous pouvez recevoir des propositions d'autres sociétés ; si vous ne le souhaitez pas, il vous suffit de nous contacter en indiquant vos noms et adresse.

Nos partenaires



Partenaire titre des Internationaux de France

